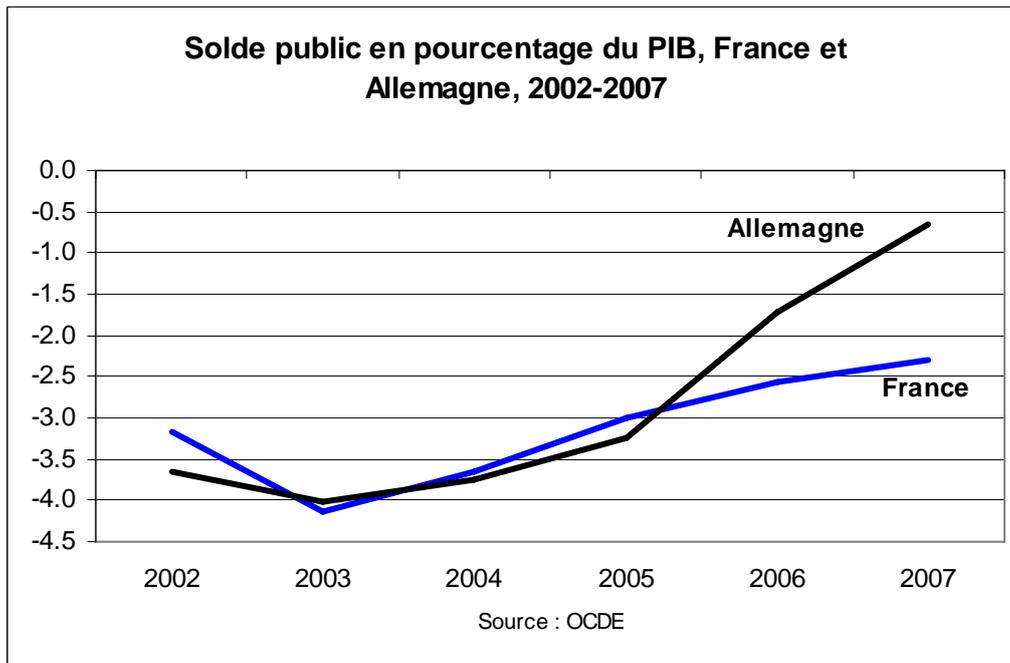


Et si la France se mettait à dos la zone euro?
Jean Pisani-Ferry



En avril dernier, les ministres des Finances de la zone euro sont convenus d'éliminer les déficits publics d'ici 2010. En mai, cependant, Eric Woerth, ministre du Budget, a fait savoir que sur cette pente escarpée, la France pouvait s'autoriser une pause.

Avec un déficit de 2,5% du PIB en 2006, nous sommes dans le peloton de queue. Seuls l'Italie et le Portugal font moins bien. La Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Irlande, la Finlande sont en excédent. L'Allemagne qui faisait jeu égal avec nous jusqu'à 2005 nous a largement décrochés, et s'attend cette année à un déficit inférieur à un point de PIB. Comment donc les ministres français vont-ils justifier une orientation différente de celle de leurs partenaires ?

L'argument que ceux-ci pourraient entendre est que les déficits sont l'adjuvant nécessaire des réformes économiques. Dans une situation de crise aigue comme celle que la Suède a connue dans les années quatre-vingt-dix, réformes et ajustement budgétaire vont de pair. Mais la France vit une crise rampante et n'apparaît pas disposée à subir un double traitement de choc. Nicolas Sarkozy peut donc légitimement choisir d'investir son capital politique dans les réformes (du marché du travail, des universités, etc..) plutôt que dans la réduction des déficits. En outre, certaines politiques structurelles sont budgétairement coûteuses, au moins dans un premier temps : comme l'ont développé Jacques Delpla et Charles Wyplosz dans un livre récent (*La fin des privilèges*, Hachette), il faut « payer pour réformer ». Enfin, parce qu'elles

déstabilisent et créent de l'anxiété, les réformes commencent souvent par peser sur la croissance avant de l'accélérer. Autant de raisons pour ne pas tout mener de front.

Ce raisonnement laisse beaucoup d'Européens sceptiques. La Commission ne nie pas la possibilité d'arbitrages – celle-ci a été reconnue lors de la révision du Pacte de Stabilité en 2005 – mais reste vigilante quant à leur réalité. Et parmi nos partenaires, la plupart ne voient pas pourquoi la France bénéficierait d'un traitement spécifique. Ils demanderont, au moins, des explications sur le détail des mesures et les raisons pour lesquelles elles sont supposées accélérer la croissance.

A cette aune, les premières décisions annoncées par le gouvernement ont peu de chances d'être jugées recevables. La déductibilité des intérêts d'emprunts immobiliers ne joue que sur la demande. La baisse de la fiscalité des successions n'aura sur l'offre que des effets très indirects et très graduels. Et si la détaxation des heures supplémentaires est susceptible d'augmenter la durée individuelle du travail, le risque de distorsions en défaveur de l'emploi sera discuté. Or ces mesures coûteuses (un demi-point à un point de PIB en année pleine) absorberont, et au-delà, les quelques marges de manœuvre dont le pays pouvait disposer.

Il faut donc s'attendre à des discussions serrées à Bruxelles, avec la Commission, avec ceux de nos partenaires qui sont en excédent mais aussi, et c'est nouveau, avec une Allemagne qui renoue avec la rigueur budgétaire.